

La lettre de la régulation

SOMMAIRE

- 2 Point théorique (suite)
- 3 Publications
- 4-5 Annonces
- 6-8 Controverses

N°18

septembre 1996

EDITORIAL

Ce numéro de rentrée donne une place importante à la controverse. Les deux textes de W. ANDREFF et H. NADEL poursuivent un débat engagé dans des contributions précédentes de P. COMBEMALE (Lettre n°13) et de B. BILLAUDOT (Lettre n°14). Une autre façon de poser cette question est de se demander comment la théorie de la régulation se situe dans la formation de l'*idéognosis* (voir le point théorique de F. LORDON) qui fonde la politique économique actuelle, dont les conséquences sont dénoncées par l'appel aux états généraux du mouvement social. Vos contributions à ces débats sont les bienvenues.

La rédaction de la lettre de la régulation

POINT THEORIQUE

LA METAMORPHOSE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE*

Frédéric LORDON
(CNRS-CEPREMAP)

Quand bien même le recul du temps manque pour en juger définitivement, on peut déjà se demander si son plongement dans un contexte de marchés financiers totalement déréglementés n'a pas entraîné une mutation profonde (historique ?) de la politique économique. Les contraintes qui pèsent sur elle, les modalités de sa conduite, la nature de ses effets et ses canaux de transmission: rien n'est laissé à l'écart de cette profonde transformation qui tient pour l'essentiel à son exposition permanente au jugement des opérateurs de la finance. Si la politique économique baigne ainsi dans un univers de sens et de croyances, il faut en abandonner la conception implicite qui la présente comme un exercice de régulation conduit par des ingénieurs sur un grand mécanisme. La généralisation de la médiation de son action par les représentations des agents qui la rejoignent la prive de cette capacité qu'elle avait jadis de pénétrer *directement* le substrat économique pour y produire ses "résultats". L'interposition d'une opinion globale, c'est-à-dire la convergence des regards sur la politique économique, scrutée et soumise au permanent travail des interprétations, déforme ses effets comme par anamorphose, et, plus fondamentalement, réorganise ses problématiques autour de la nécessité de dominer une indétermination qui est devenue sa condition primordiale.

Au coeur de la relation qui se noue entre la politique économique et les marchés financiers, il y a d'abord la question de savoir comment se constitue la norme de la "bonne politique économique". C'est en fait la question de la crédibilité qui se trouve ainsi posée mais en des termes qui visent à rompre radicalement avec les approches substantialistes qui ne donnent de la crédibilité que des définitions extensives, sous la forme d'un répertoire d'actions bien spécifiées auxquelles toute politique économique devrait se conformer. On voudrait plutôt envisager une conception relationnelle de la crédibilité, insistant au contraire sur le caractère de construction collective de la norme de politique économique, et donc ne faisant pas l'impasse sur son objectivité affaiblie voire sur la part d'arbitraire dont, comme toute norme, celle-ci est faite.

Or au départ de cette construction collective de la norme de politique économique, il y a l'intérêt non pas unifié et transparent,

mais incertain et contradictoire des marchés financiers, et corrélativement une hésitation fondamentale sur ce que doit être cette norme. Ainsi, par exemple, le marché est partagé entre renforcement de la désinflation qui permet d'éviter l'érosion du capital, et baisse des taux qui accroît la valeur des portefeuilles. Plus généralement, ses intérêts, qui passent par le détour de la conjoncture globale, sont toujours susceptibles d'être partagés par une multiplicité de représentations et de modèles du monde contradictoires. C'est parce qu'ils sont plongés dans un monde économique dont les causalités trop nombreuses ne peuvent être ramenées par une "science économique" incertaine à une unité organisée dépourvue d'équivoque, que les marchés ne sont pas au clair sur leur propre intérêt ou plutôt sur la façon dont cet intérêt s'articule précisément à la circulation économique d'ensemble. De cette incertitude découle une multiplicité de normes de politique économique possibles a priori éligibles par le marché.

Cette indétermination n'est pas rédhitoire. Elle peut être levée par une forme institutionnelle particulière¹ qu'on propose de nommer *idéognosis*. L'*idéognosis* c'est l'ensemble des discours qui permettent d'établir comme hégémonique et "incontestable" un modèle du monde venant pendant un certain temps arrêter l'oscillation épistémique et lever l'indétermination qui en dérive, puisque, par définition, à ce corpus stabilisé ne correspond qu'une et une seule vision, faite norme, de la "bonne" politique économique. Naissant dans l'entrecroisement d'une multiplicité de discours institutionnels - parole officielle de l'Etat de politique économique, caution "scientifique" de la théorie dominante du moment, institutions de formation des élites administratives et politiques, grands superviseurs internationaux (OCDE, FMI...), médias... - qui se conforment et se confortent mutuellement, l'*idéognosis* est un mélange disparate de fragments de théorie économique, de pétitions de principe vaguement idéologiques et de croyances diverses. En l'absence d'une science économique certaine, elle est surtout un ensemble de représentations de substitution qui permettent de discriminer le "bon" du "mauvais", et aident les agents à s'orienter dans un monde où le sens qu'il convient d'attribuer à un événement n'est pas ex ante univoquement déterminé.

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'association *Recherche & Régulation*.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de la lettre de la régulation, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33-1 44 24 38 57 - e-mail : BOYER@cepremap.msh-paris.fr ou à l'IREPD BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33-76 82 54 30 - Fax : 76 82 59 89 - e-mail : regul@grenet.fr.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours de l'IREPD qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu. ISSN en cours

L'absence d'une *idéognosis* solide est ruineuse pour la politique économique. En effet l'indétermination épistémique débouche immédiatement sur une indétermination pratique. Dans contexte d'opinion globale tel que celui des marchés financiers, les effets de prophéties ou de théories autoréalisatrices sont potentiellement à même de faire advenir comme enchaînement effectif n'importe quelle représentation du monde. L'instabilité idéognostique induit donc par le jeu des dynamiques collectives d'opinions polarisées (Orléan, 1986) une variabilité fondamentale des "mécanismes" et des relations sur lesquels s'appuie d'ordinaire la politique économique, comme l'atteste par exemple les inversions brutales auxquelles est sujette la relation entre taux de change et taux d'intérêt. *L'idéognosis* apparaît alors comme une forme institutionnelle particulièrement précieuse puisqu'en arrêtant une vision commune du monde elle régularise la formation des jugements, donc stabilise des fonctions de réaction, et *par là* fixe, au moins temporairement, des relations entre variables économiques, levant ainsi l'indétermination dont souffrirait autrement la politique économique. On peut donc prolonger analogiquement une des intuitions centrales de la Régulation et proposer que, de même que le processus d'accumulation se déroule sur fond de contradictions immanentes mais temporairement contenues par des formes institutionnelles adéquates, la politique économique se déploie sur fond d'indétermination immanente mais temporairement levée par l'institution particulière qu'est *l'idéognosis*.

Cette caractéristique est lourde de conséquences pour la conduite de la politique économique, particulièrement lorsque, à la faveur d'une contestation critique, *l'idéognosis* se trouve affaiblie dans sa capacité à réaliser l'accord. C'est alors la multiplicité des équilibres de norme et l'indétermination qui font résurgence. Tel semble être le cas de la politique économique française depuis le début des années 90, au moment où la doctrine de la désinflation compétitive qui avait jusque là régné sans partage est mise au centre du débat public et fait l'objet d'une remise en cause. Hésitant entre une pluralité de normes de politique économique, le marché ne sait plus à quoi il doit donner son aval.

La controverse opposant la désinflation compétitive à "l'autre politique" en devient proprement indécidable. Pour les uns, l'abandon de la désinflation compétitive serait immédiatement interprété comme entorse à l'orthodoxie et sanctionné comme telle par une élévation des taux longs qui annulerait les effets obtenus par la diminution des taux courts. Pour les autres au contraire, les marchés seraient eux aussi conscients des contraintes excessives que fait peser sur la croissance l'ancrage au mark et seraient comme les autres agents en attente d'une impulsion de croissance. La détente de la politique monétaire serait ainsi accompagnée et confortée par un repli des taux longs. Le drame dans cette affaire, c'est que, en raison de la fondamentale hésitation des marchés, tous sont susceptibles d'avoir raison. Les arguments des uns comme ceux des autres sont également susceptibles d'être adoptés par les marchés financiers qui, en en faisant leur représentation du monde, sont à mêmes, par autovalidation collective, de les faire advenir comme enchaînements effectifs. Les conséquences qui suivront la décision de politique économique ne seront rien d'autre que le reflet d'un assentiment ou d'un dissentiment contingent de la finance, et de croyances faites réalité par l'alchimie de la prophétie autoréalisatrice. Au filtre des marchés financiers, la controverse des deux politiques économiques a donc cessé d'être régulée par la vérité. C'est la raison de celui qui saura emporter la conviction du marché, autrement dit la raison du plus persuasif qui sera la meilleure. Et encore, on ne sait pas pour combien de temps, car en situation d'instabilité interprétative, l'accord que les marchés ont semblé donner, ils peuvent le reprendre à tout instant.

Maintenant que la validation par la finance est la première et grande épreuve à laquelle doit se soumettre toute politique

économique, l'aide à la décision fournie par les modèles macroéconométriques, dans ces situations d'indétermination, n'est plus d'aucun secours, et n'a plus que la valeur d'une référence nostalgique à un monde d'où les perturbations de la finance étaient exclues. Sans capteurs ni indicateur fiables, les décideurs de la politique économique sont tragiquement démunis et désorientés, sans guide ni repère fiables. Après des décennies de rationalité économétrique accumulée, la politique économique est entraînée dans une régression pragmatique qui la ramène à l'état d'un art empirique et tout d'exécution: il faut identifier des fenêtres d'opinion, apprécier au jugé leur qualité, c'est-à-dire la profondeur de l'assentiment qu'elle dispense et leur durée d'ouverture. Il faut quotidiennement sonder les coeurs et les reins des opérateurs de la finance: est-ce l'idée que la désinflation compétitive doit être maintenue qui prévaut ou bien celle inverse que l'heure de "l'autre politique" est venue ? Et demain quelle sera l'idée qui aura remplacé celle d'aujourd'hui ? Dans cet état d'abandon, il ne reste plus aux décideurs publics qu'un dernier instrument: la persuasion. Il faudrait alors mener une analyse non pas économique mais proprement sémiotique du processus d'apprentissage (sans manquer de faire la chronique de ses essais et erreurs!) dans lequel se sont engagées les autorités publiques pour adapter leur parole au nouveau contexte que leur impose la finance de marchés. Il y aurait d'ailleurs là un deuxième sens, plus proche de la linguistique, à donner à l'idée d'une régression pragmatique d'une politique économique dégénérée en communication.

On n'a fait ici qu'entrevoir les problèmes que pose à la politique économique sa confrontation permanente aux marchés financiers. Il faudrait entrer davantage dans le détail des diverses stratégies par lesquelles les Etats ont entrepris plus ou moins confusément, et avec des fortunes diverses, d'endiguer l'arbitraire des jugements et de dominer l'indétermination, pour prendre la mesure dans toute son ampleur de cette nouvelle contrainte qui pèse sur eux. Analysés dans cette perspective, les problèmes liés à l'indépendance de la banque centrale suggèrent que la stabilisation des jugements de la finance réclame de satisfaire des exigences de plus en plus lourdes et font même apparaître les apories auxquelles se trouve désormais soumise la politique économique à l'époque des marchés financiers (Lordon, 1996).

* Ce texte résume un travail qu'on trouvera plus complètement développé dans Lordon (1996).

Note

¹ On pourrait analyser cette situation comme un problème de sélection entre équilibres de norme multiples, et, même si on ne saurait les ramener toutes à cette seule logique, ce peut être l'un des rôles possibles de certaines institutions que de régler de tels problèmes (Walliser, 1989; Orléan, 1994).

Références

- LORDON F. (1996), "Les apories de la politique économique à l'époque des marchés financiers", miméo CEPREMAP.
- ORLÉAN A. (1986), "Mimétisme et anticipations rationnelles", *Recherches Economiques de Louvain*, vol. 52, n° 1.
- ORLÉAN A. (ed) (1994), *Analyse économique des conventions*, PUF.
- WALLISER B. (1989), "Théorie des jeux et genèse des institutions", *Recherches Economiques de Louvain*, vol. 55, n° 4.

Théorie

Michel Beaud, Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, Edition abrégée, Points, Seuil, 1996.

Science politique

Jan Otto Andersson, *Fundamental Values for a Third Left*, number 216, pp. 66-78, march-avril 1996.

Rapport salarial

Roy J. Adams, *A Pernicious Euphoria: 50 Years of Wagnerism in Canada*, *Canadian Labour & Employment Law Journal*, Vol. 3, n° 3/4, 1995, p. 321-355.

Roy J. Adams, *The Role of the State in Industrial Relations*, in D. Lenin, O. Mitchell and Sherer M. eds, *Research Frontiers in Industrial Relations and Human Resources*, Industrial Relations Research Association, Madison, 1992, p. 489-523.

Etat et politique économique

Marta Bekerman, Pablo Sirlin, Maria Luisa Streb, *Politica Economica en Experiencias de Asia. Los casos de Corea del Sur, Taiwan, Malasia y Tailandia*, *CENES, Universidad de Buenos Aires, Facultad de Ciencias Económicas, Instituto de Investigaciones Económicas, Documento de Trabajo n° 2*, Avril 1995, 104 p.

Daniel Drache, *Governance and Public Policy in a Global Economy: A Report on Jobs and Investment Strategies in Canada*, *Mimeograph Roberts Centre for Canadian Studies*, York University, Toronto (Canada).

Ton Notermans, *Money, Markets and the State. Some Notes on Social Democratic Economic Policies Since 1918*, These, Tromsø, Avril 1996.

Christian Sautter, *La France au miroir du Japon. Croissance ou déclin*, Editions Odile Jacob, 1996.

Politiques sociales

Franco Archibugi, *The associative economy. Insights beyond the Welfare State and into Post-capitalism*, may 1996.

MIRE, *Comparer les systèmes de Protection Sociale en Europe*, textes rassemblés par Bruno Pallier, Volume 1, Rencontres d'Oxford, - Collection Rencontres et Recherches, 1996.

Changement technique

Eric Brousseau, Pascal Petit, Denis Phan (eds), *Mutations des Télécommunications, des Industries et des Marchés*, ENSPTT, Economica, 1996.

Espace

George Benko, *Economia, espaço e globalização, na aurora do século XXI*, São Paulo, Hucitec, 1996.

Japon

Luis Alberto Di Martino, *Japanese engineers in the early nineties - tendencies in personnel management and working conditions -*, 1996.

William Lazonick, William Mass, *Indigenous Innovation and Industrialization: Foundations of Japanese Development and Advantage*, *Association of Japanese Business Studies, Best Papers*, 1995, Ann Arbor, Michigan.

Amérique latine

Rui de Britto Álvares Affonso, Pedro Luiz Barros Silva, *A Federação em perspectiva. Ensaio selecionados*, FUNDAP, 1995.

Europe de l'Est et transtion

Wladimir Andreff, *Un bilan après cinq ans de mutation économique en Europe de l'Est: quelle interprétation?*, *Actuel Marx Confrontation, L'ordre capitaliste*, Presses Universitaires de France, 1996, pp. 123-146.

Wladimir Andreff, *Les perspectives d'intégration européenne des pays d'Europe centrale et orientale: quelle adaptation des échanges agricoles?*, *Chambres d'Agriculture*, n° 841, février 1996, pp. 44-52.

EMERGO: Journal of Transforming Economies and Societies, vol. 2, n° 4, Autumn 1995, Cracow Academy of Economics for UCEMET. Avec notamment des contributions de R. Delorme « An alternative theoretical framework for State-Economy interactions in transforming economies » ; R. Boyer « The Great transformation of

Eastern Europe: a 'regulationist' perspective » ; B. Chavance, E. Magnin « The emergence of various path-dependent mixed economies in Post-Socialist Central Europe » ; C. André « The transformation of Governmental social policy in Russia and Poland » ; J. Sapir « Transition, stabilization and disintegration in Russia: the political economy of country unmaking ».

Jacques Sapir, *Action publique et agents privés: vers un modèle russe ?*, *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 1996, 2(juin), pp. 187-219.

Jacques Sapir, *Le chaos russe. Désordres économiques, conflits politiques, décomposition militaire*, La Découverte, 1996.

Pays maghrébins

Wladimir Andreff, *Les privatisations à l'Ouest, un modèle exportable?*, dans Driss Guerraoui, Xavier Richet (dir.), *Stratégies de privatisation. Comparaison Maghreb-Europe*, Editions L'Harmattan et Toubkal, Paris et Casablanca 1995, pp. 15-54.

Laboratory of Computable and Experimental EconomicsUniversity of Trento

via Inama 1, 38100 TRENTO

Tél : + 39 461 882223/882246 - Fax : + 39 461 882222 - email : megidi@riscl.gelso.unitn.it

Internet site : HTTP://WWW-CEEL.GELSO.UNITN.IT

The Laboratory of Computable and Experimental Economics was created in 1991 within the Department of Economics of the University of Trento. Its initial purpose was to conduct experiments on organisational behaviour.

Experimental work has suggested new research directions in the area of the organisation and firm theory, leading to analysis of some relevant properties of organisational behaviours and prompting the research group to examine to what extent these properties may characterise other kinds of economic behaviours. In particular, the connections between learning and routinized behaviours, which clearly emerged in the artificial context and can be observed also within real organisation, have been examined in terms of these possible extension to other economic contexts.

List of Recent Working Papers

Massimo Egidi and Luigi Marengo, « Division of Labour and Social Coordination Modes. A Simple Simulation Model », WP 1995-01.

Massimo Egidi, « Virtuous and Adverse Selection within Economic Organizations », WP 1995-02.

Massimo Egidi, « Routines, Hierarchies of Problems, Procedural Behaviour: Some Evidence from Experiments », WP 1995-03.

R.A. Marques Pereira, Paolo Patelli, « The Emergence of Cooperative Playing Routines: Optimality and Learning », WP 1995-04.

Massimo Egidi, « The « Creative Destruction » in Economic and Political Institutions », WP 1995-05.

Elena Rocco, Massimo Warglien, « Computer Mediated Communication and the Emergence of « Electronic Opportunism », WP 1996-01

Jack Birner, « Mind, Market and Society Network Structures in the Work of F.A. Hayek », WP 1996-02.

Alessandro Narduzzo and Massimo Warglien, « Learning from the Experience of Others: An Experiment on Information Contagion », WP 1996-03.

Massimo Egidi, Alessandro Narduzzo, « The Emergence of Path-dependent Behaviors in Cooperative Contexts, WP 1996-04.

L'ordre économique de la société moderne**Bernard BILLAUDOT****Professeur à l'Université Pierre Mendès France de
Grenoble, Chercheur à l'IREPD**

Nouvel ouvrage paru chez L'Harmattan

Les recherches sur la régulation sont connues pour un *résultat central* : le caractère exceptionnel de la croissance de l'après seconde guerre mondiale est la conséquence de l'établissement du fordisme, entendu comme synchronisation de la production et de la consommation de masse. Ce régime est lui-même entré en crise à partir de la fin des années 1960 et les économies occidentales ne sont pas véritablement sorties des déséquilibres structurels qui marquent cette rupture. La *Méthode* d'analyse a été ensuite étendue à d'autres formations sociales et périodes historiques, livrant une gamme de modes de développement et de trajectoires nationales, le fordisme ne constituant plus que l'un d'entre eux, historiquement daté.

Cet ouvrage pousse plus en avant ces recherches et propose rien moins qu'une théorie générale des formes institutionnelles qui sont à la base des modes de régulation et plus généralement de la cohésion des sociétés modernes, salariales et capitalistes. Ainsi se trouve relancée l'ambition des travaux fondateurs et s'affirme la vocation interdisciplinaire de la théorie de la régulation. Mais le lecteur ne manquera pas d'être tout autant intéressé par les vues originales que l'auteur propose des conditions de sortie d'une crise longue, d'autant plus pernicieuse qu'elle demeure incomprise au sein des théories traditionnelles. Il faut donc saluer la publication de cet ouvrage exigeant et difficile mais stimulant et novateur. Souhaitons qu'il soit l'amorce d'une nouvelle étape pour les approches régulationnistes.

Robert Boyer

*

Une réunion sous forme de Conférence-débat est prévue :**le jeudi 28 novembre, à 20 heures.**Organisée autour de la parution de l'ouvrage « L'ordre économique de la société moderne », elle rassemblera **Bernard Billaudot, Robert Boyer, Olivier Favereau et Bruno Théret.**

Elle aura lieu :

Fondation Avicenne**Cité Universitaire, 27 Bld Jourdan, 75014 Paris.**Cette réunion est organisée en collaboration avec la revue **Sciences Humaines.****Partage du temps de travail
Colloque CAESAR**

Les 2 et 3 octobre 1996, le CAESAR (Université de Paris X) organise un colloque consacré au partage du travail autour de deux questions : quel bilan dressé des récents débats sur ce thème et quelles perspectives leur donner pour en approfondir l'analyse? Des économistes, des sociologues, des politologues apporteront pendant ces deux journées leurs réflexions sur ces deux questions.

Pour tout renseignement, contacter :

Hervé DEVALVARD, CAESAR, Paris X, 200 Av. de la République, 92 000 Nanterre, Fax : 16 (1) 40 97 70 57.

Propositions de recherches.

La transition de l'économie socialiste vers l'économie de marché est d'abord une transition vers un autre mode d'interaction entre acteurs, vers de nouvelles institutions. Les stratégies de transition doivent se définir non seulement selon l'économie de marché à construire, mais aussi selon le point de départ : l'économie socialiste en tant que société donnée organisée avec ses institutions spécifiques. Chaque pays ex-socialiste doit donc élaborer sa propre stratégie de transition selon ce qui constitue sa culture économique : les connaissances, les croyances, les symboles, les attitudes, les valeurs, les modèles de comportement, les coutumes et les traditions, dans lesquels sont immergées les différents groupes socio-économiques.

Or la culture économique soviétique/russe, notamment, n'a pas fait pour le moment l'objet d'une analyse approfondie. Cette lacune contribue à freiner le développement des recherches sur la transition. Une première étape devrait être de décrire tous les éléments mentionnés ci-dessus de la culture économique russe. A titre d'exemple, deux traits caractéristiques de cette culture devraient particulièrement être analysés, en en tirant les conséquences pour les stratégies possibles de transition :

- la spécificité des relations hiérarchiques entre salariés et employeurs ou entre citoyens et autorités administratives ;
- la tolérance relative en matière de criminalité et l'arbitraire des sanctions appliquées.

L'attention des chercheurs doit aussi être attirée sur le milieu rural russe. La base de l'organisation rurale russe, la communauté rurale, a continué à jouer un rôle très important jusqu'aux réformes agraires de Stolipin au début de ce siècle. Plus tard, ce sont les fermes collectives et les fermes d'Etat qui ont commencé à jouer le rôle des communautés rurales. Or, à l'heure actuelle, l'électorat des communistes russes ne se trouve pas dans les grandes villes, mais dans les campagnes et dans les petites villes étroitement liées avec la campagne.

La culture économique de type soviétique continue à déterminer le comportement des acteurs économiques dans les pays de l'ex-Union Soviétique. Associée à l'absence d'organisations de marché adéquates, l'ancienne culture économique aboutit à une très lente correction structurelle. Le processus de transition en cours s'accompagne alors de conséquences socio-politiques négatives telles que l'augmentation énorme de la criminalité.

Les Services du Control Risk Group* ont ainsi estimé que "la mafia contrôle 50 000 d'entreprises en Russie et l'économie parallèle est évaluée à 40 % du PNB de la Russie ; ce chiffre est en augmentation constante". (*Russia : The make or break year, April 1996, Londres*). Pour comprendre ce qui se passe dans l'économie russe, il est donc absolument nécessaire de comprendre aussi les structures et les mécanismes de l'activité criminelle dans la vie économique russe

Ces trois thèmes d'études de l'économie russe (1. La culture économique, 2. La vie économique au milieu rural, 3. Le rôle et les mécanismes de la criminalité dans l'économie) exigent un effort collectif. Je souhaiterais que ces thèmes attirent l'attention des lecteurs de la Lettre de la régulation et que des initiatives permettant leur approfondissement puissent se développer .

*Control Risk Group Ltd., 83, Victoria Street, London SW11QH, K

Vladimir YEFIMOV

Appel pour des ETATS GENERAUX DU MOUVEMENT SOCIAL
--

Dans quelle société voulons-nous vivre, et dans quelle société voulons-nous que vivent nos enfants?

Telle est bien la question que le mouvement social des mois de novembre et décembre a posée, et telle est bien la raison pour laquelle la très grande majorité de la population l'a reconnu légitime. Les grands problèmes soulevés par les grévistes et par les manifestants sont en effet les problèmes de toutes et de tous.

- Quelle protection sociale voulons-nous, de haut niveau pour tous, attentive aux plus démunis et juste dans son financement ?
- Quelle lutte contre le chômage et l'exclusion, pour une société de plein emploi, en particulier par la réduction du temps de travail ?
- Quels services publics, garants de l'égalité et de la solidarité, proches des citoyens et créateurs d'emplois ?
- Quelle autre Europe pour demain, qui tourne le dos au libéralisme, une Europe citoyenne, écologique et sociale ?

C'est avec une très grande force que le mouvement social a posé la question de l'égalité effective des droits pour toutes et pour tous, hommes et femmes, nationaux et immigrés, citadins et ruraux. Comment se battre pour les droits des femmes, conquérir une réelle égalité politique et sociale ? Comment défendre l'accès au savoir et à l'emploi pour tous les jeunes, garantir une école publique ouverte à tous ? Comment combattre l'exclusion, imposer le droit au logement, des droits nouveaux pour les chômeurs, les exclus et les précaires ?

Les défis imposés par la mondialisation, dans chaque pays et dans tous les pays, appellent une réponse globale, qui ne saurait consister dans la soumission aux lois du marché. A sa façon, le mouvement social a déjà apporté des éléments de réponse. Cependant, nul ne peut prétendre que des réponses achevées aient été fournies à ces diverses questions. C'est par le débat, par la confrontation, et, en donnant à tous voix au chapitre qu'elles s'élaborent et non par le verdict de pseudo-experts.

En décembre, intellectuels, syndicalistes dans leur diversité, animatrices du mouvement des femmes, associations de chômeurs et de sans logis ont déjà fait cause commune. Nous proposons aujourd'hui qu'ils se retrouvent, s'ouvrent à tous ceux qui s'interrogent, dans chaque ville de France, pour élaborer, à partir des préoccupations quotidiennes et avec tous les citoyens, leurs réponses aux questions soulevées. Nous proposons que se mettent ainsi en place, dès à présent et tout au long de l'année 1996, de vastes Etats Généraux, pluralistes et décentralisés, où se recueillent les doléances et s'élaborent les propositions. Nous proposons que circulent de l'un à l'autre textes et documents, états des lieux et questionnements. Nous proposons que toutes ces approches décentralisées fassent l'objet d'une discussion générale le 24 novembre 1996, jour anniversaire du départ de la grève reproductible des cheminots. Cela aussi nous voulons le faire ensemble.

Nous invitons toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans cet appel à prendre toutes les initiatives de débat et d'élaboration, et à les faire connaître.

Pour communiquer vos signatures et vos initiatives :

"Etats Généraux du Mouvement Social"

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Téléphone/Fax : (1) 43-67-77-94

Premiers signataires :

ADAM Etienne - AGUITON Christophe - ALEZARD Gérard - ALOUJES Isabelle - AMABLE Bruno - AMARA Jean-Claude - ANDREANI Toni - AOUNIT Mouloud - APARICIO Jean-Claude - APPEY Béatrice - ASTRE Louis - AYMES Renaud - AZAIS Christian - BACHELET Prisca - BALIBAR Etienne - BAUBY Pierre - BAUDELOT Christian - BEAUD Stéphane - BEDON Christiane - BENANI Souad - BENOT Yves - BENSALD Daniel - BERGER Denis - BERTHO Alain - BIARD Joël - BIDET Annie - BIDET Jacques - BIHR Alain - BLONDET Daniel - BOISLAROUSSIE Jean-Jacques - BONNEAU Monique - BOUAL Jean-Claude - BOURDERON Roger - BOURDIEU Pierre - BOURSIER Philippe - BOYER Robert - BROSSAT Alain - BROVELLI Lydia - BROUE Michel - BROUE Pierre - BRUAND Françoise - BULKOWSTEIN Louise - CABARET Jean - CAILLES Alain - CARTIER Laurent - CARPENTIER Jean - CASTAING François - CHAMPAGNE Patrick - CHAOUAT Gérard - CHAPUIS Jo - CHAPUIS Patricia - CHARLOT Bernard - CHARTIER Christian - CHESNAIS François - CHONETON E. - CLOT Yves - COLLOVALD Annie - COMBES Sonia - CONCIALDI Pierre - CONTESSSENNE Pierre - COTTIN Jean-Yves - COUPE Annick - COURSALES Pierre - DAENINCKX Didier - DARRONAT Olivier - DAURE-SERFATY Christine - DA VISSE Annick - DA VISSE Françoise - DAYAN Sonia - DEBONS Claude - DE BRUNHOFF Suzanne - DEBOUZY Marianne - DEFROMENT René - DELAHAYE Gérard - DELANOE Nelcia - DELPAS Karine - DALBERTO Bruno - DELEGLISE Agnès - DELPHY Christine - DEPAQUIT Serge - DEPLAUDE Pierre-André - DESCHAMPS Michel - DO AMARAL Filho - DOSSE François - DREYFUS Michel - DUBAR Claude - DUFOUR François - DUROUX Françoise - EYRAULT Jean-Baptiste - FAVRET-SAADA Jeanne - FILOCHE Gérard - FLORENZANO Monique - FOOT Robin - FOCHEZ Marie-Agnès - FOUGEYROLLAS-SCHOEBEL Dominique - FRANCO Jacqueline - FURTADO João - HABEL Janette - HEINEN Jacqueline - GIGAND Michel - GUIBERT Dominique - HALGAND Jean-Paul - HASSOUN Jacques - HEBERT Jean-Paul - HOANG-NGOC Liêm - HUSSON Michel - JACQUIN Paul - JAMBUT Marie-Thérèse - JEAN Jacqueline - JETIN Bruno - JOSEPH Pascal - JOUARY Jean-Paul - JOXE Alain - JUILLARD Michel - KARLINSKY Basile - KARACOSTA Alexis - KAYSER Antoinette - KERGOAT Danièle - KERGOAT Jacques - LABICA Georges - LABORIE Françoise - LACROIX Bernard - LAHIRE Bernard - LAROZE Christian - LAUTIER Bruno - LEBORGNE Danièle - LEBRET Daniel - LEBRUN Catherine - LECAILLE Claude - LE CLEZIO Philippe - LEGARDS Roger - LENCHAUME J. - LE VAN CUONG - LEVY Catherine - LEVY Dominique - LINHART Danièle - LINHART Robert - LIPIETZ Alain - LOJKINE Jean - LORAND Isabelle - LORDON Frédéric - LOSCHAK Daniel - LOUAIL Thierry - LOWY Mickaël - MAINO C. - MALER Henri - MARCEL Gilles - MARQUES PEREIRA Jaime - MARQUIS Eric - MARTELLI Robert - MASSIAH Gus - MAUGER Gérard - MAURY Marjolaine - MELO Cristina - MERLIN Emmanuel - MICHAUX Bernard - MINCES Juliette - MUXEL Anne - MOLINA Gérard - MOLINARI Jean-Paul - MONNIER Jean-Marie - MONY Patrick - MOURIAUX René - MOYNOT Jean-Louis - MOZERES Liane - MULLER Michel - MULLER Patrice - MURARD Numa - NAIR Sami - PEAUCELLE Irina - PELLETIER Willy - PENNETIER Claude - PERNET Michel - PERRAULT Gilles - PERRAULT Jean-François - PETIT Pascal - PIALOUX Michel - PINTUS Patrick - PROUST Françoise - PUCEL Delphine - PUDAL Bernard - QUERRIEN Anne - QUINQUETON Denis - RAFONI Pascal - RAJ Kapil - RAMAUX Christophe - REBERIOUX Madeleine - RIESEL René - RIOT-SARCEY Michèle - ROCHEFORT TH. - RODIER Claire - ROGERAT Chantal - ROUSSEAU Dominique - ROUYER Jacques - ROSENBLATT Patrick - SABAG S. - SALAMA Pierre - SALESSE Yves - SALMON Christian - SALMON-THAREAU Sylvie - SAMARY Catherine - SEGARD Jean-Yves - SEIBEL René - SELLER Karine - SEVE Lucien - SYLLA Fodé - SIMONET Danièle - SINTOMER Yves - SITEL Francis - SONCIN Jacques - SPIRE Arnaud - SUBILEAU Françoise - SURDUTS Maya - SZAJNFELD Raphaël - TADDEI Dominique - TEIGER Catherine - TEMIME Thierry - THEODORO Mario - THERET Bruno - TORT Patrick - TRAT Josette - TRAVERSO Enzo - TREMPER Rolande - TRICOT Catherine - UBBIALI Georges - VALIER Jacques - VARIN Jacques - VERGNAUD Gérard - VERRET Michel - VIEU Marie-Pierre - VIGIER Jean-Pierre - VILLIERS Claire - VINCENT Jean-Marie - VOLKOW Serge - VUAILLAT Monique - WASSERMAN Gilbert - WEBER Florence - WOLFF Pascal - ZANTMAN Alain

Les signatures, initiatives, chèques de soutien sont à envoyer 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris.

Chèque de soutien à l'ordre de "Etats généraux du Mouvement social"

LA THÉORIE DE LA RÉGULATION : ENTRE HÉTÉRODOXIE ET ORTHODOXIE

Wladimir ANDREFF, ROSES, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne

Un colloque s'est interrogé, il y a peu, sur le contenu de l'hétérodoxie en économie politique¹.

Adoptant une position proche de l'anarchisme méthodologique à la Feyerabend (1975), notre contribution² tentait d'affirmer la supériorité de la méthode critique en économie sur la proclamation d'une position théorique hétérodoxe: la théorie économique a plus à gagner à l'agnosticisme scientifique qu'à la récitation de vérités - toujours momentanées en sciences sociales - fussent-elles hétérodoxes. Notre démonstration s'appuyait sur le fait que le destin quasiment inévitable, jusqu'à présent, de chaque hétérodoxie a été de se muer, au fil du temps, en une "nouvelle orthodoxie", dominante ou non. Sans développer ici, on sait ce qu'il est advenu de ce que d'aucuns nommèrent naguère "l'hétérodoxie" néo-classique, le marxisme orthodoxe s'est distingué de ses dissidences, et les post-keynésiens ont rejeté le keynésianisme de la synthèse (orthodoxe avec la théorie néo-classique). Les théories économiques hétérodoxes plus récentes, et notamment la théorie de la régulation (TR) peuvent-elles échapper à cette chronique conduisant de l'hétérodoxie à une nouvelle orthodoxie ?

1. De la formation de l'hétérodoxie à sa transformation en nouvelle orthodoxie

Deux attitudes intellectuelles sont fréquentes à l'égard de l'état des connaissances dans une discipline scientifique à un moment donné, et toutes deux sont susceptibles de faire évoluer cet état des connaissances: l'agnosticisme scientifique d'une part et, d'autre part, l'extension et la généralisation d'une "vérité" scientifique (ou d'une loi jugée potentiellement universelle) considérée comme définitivement établie. La première tend à produire de l'hétérodoxie et de la différenciation théoriques, la seconde de l'orthodoxie et de l'intégration théoriques. L'agnosticisme scientifique étant plutôt créateur d'incertitudes théoriques et d'hétérodoxie, ceux qui l'adoptent comme principe permanent de conduite scientifique ont moins de chance que d'autres de devenir orthodoxes, de quelque orthodoxie que ce soit.

Dans la formation d'une hétérodoxie, il convient de distinguer deux étapes. En tant qu'elle est négation et critique de la pensée économique dominante (ou du noyau central admis par la majorité de la communauté scientifique) du moment, une nouvelle approche théorique peut être qualifiée d'hérésie, non d'hétérodoxie. A la différence de l'hérésie, l'hétérodoxie se définit aussi de manière positive et pas seulement contre la théorie dominante du moment. En cela, la genèse de l'hétérodoxie comporte toujours une deuxième étape, postérieure à l'hérésie, de consolidation des acquis théoriques tirés de la critique, les uns résidant dans l'affinement et la standardisation des critiques initiales de l'orthodoxie, les autres consistant en des énoncés nouveaux, positifs, constructifs. Si les sciences sociales, science économique comprise, vérifiaient l'analyse de Kuhn (1962), les paradigmes se succéderaient alors chronologiquement au rythme des remises en cause de celui qui domine chaque époque donnée. On sait qu'il n'en est pas exactement ainsi et que plusieurs paradigmes coexistent en économie à chaque époque. En effet, une succession linéaire de paradigmes aurait impliqué un certain nombre de conditions qui ne sont pas remplies par l'analyse économique et, notamment, que chaque hétérodoxie devienne un jour une nouvelle orthodoxie dominante, que sa présence réfute définitivement le bien-fondé de l'orthodoxie précédente (ce qui exigerait l'existence, comme en sciences de la nature, de protocoles univoques et décisifs de réfutation) et que sa validation puisse s'appuyer sur la réalité observée ou manipulée (au sens de manipulation en laboratoire). Joan Robinson (1962) rappelait la difficulté des sciences sociales à élaborer des méthodes satisfaisantes pour réfuter une hypothèse; les progrès en ce domaine ont été moins rapides que dans la formulation de nouvelles hypothèses. La science économique semble donc condamnée à évoluer dans la synchronie de plusieurs paradigmes (c'est-à-dire dans un univers scientifique non Kuhnien) dont l'un est dominant par rapport aux autres, ces derniers n'étant pas définitivement rejetés même s'ils sont (partiellement) réfutés. Le paradigme dominant lui-même ne forme que l'orthodoxie la plus répandue (statistiquement à la limite) parmi les économistes; il fonde les critères d'évaluation de la profession d'économiste et reste, malgré sa dominance, exposé à une critique continue. Au total, notre discipline, est davantage un lieu de confrontation durable de plusieurs orthodoxies (au moins les trois

susmentionnées) que de critique de ces trois orthodoxies par des "hérétiques". Ces orthodoxies sont, chacune, à l'origine de diverses hétérodoxies qui n'ont aucune raison de converger.

Cependant chaque orthodoxie supporte mal l'épreuve qu'est l'émergence de faits nouveaux, inconnus au moment de la formation du paradigme. Par conséquent, son programme de recherche scientifique se caractérise alors par l'addition sans fin d'ajustements *ad hoc* à ces faits nouveaux; le paradigme devient dégénéscent (au sens de Lakatos). Ceci vaut aussi pour les hétérodoxies, surtout pour une hétérodoxie qui cherche à toute force à s'adapter aux faits pour rester valide, et tant ainsi son passage vers l'orthodoxie. Par exemple, la TR n'a-t-elle pas déjà procédé à des ajustements *ad hoc*, notamment en introduisant des considérations plus microéconomiques dans son holisme initial, ou en recourant à la notion de "trajectoires nationales" pour gérer ses propres incertitudes quant à une analyse des issues de la crise, ou encore pour masquer la faiblesse de ses propositions de politique économique en situation d'internationalisation du capital, une fois celles-ci rejetées par les gouvernements français en 1982-83? L'étape suivante dans l'évolution d'une hétérodoxie est la production d'un discours (défensif) d'auto-justification de ses hypothèses fondatrices qui, lorsqu'il se développe et est reconnu par une fraction non négligeable de la communauté scientifique, transforme l'hétérodoxie et l'orthodoxie alternative, non nécessairement dominante. Cette transformation se poursuit par le déclin de la méthode critique et sa substitution au moins partielle par des tentatives de vérification empirique des hypothèses. La frontière méthodologique entre hétérodoxie devient alors de plus en plus floue et n'est guère clarifiée, en économie, par le rejet (par l'une) ou l'acceptation (par l'autre) du recours aux techniques quantitatives et à l'économétrie dans les procédures de vérification empirique. Le passage de l'hétérodoxie à l'orthodoxie s'achève le plus souvent dans la formulation de recommandations pratiques, de nouvelles politiques économiques (voir le keynésianisme), de conseils au Prince, et dans l'abandon du discours théorique critique initial (même si le discours produit encore une critique de tels comportements, décisions, faits, etc.) coïncidant souvent avec la formation d'un nouveau dogmatisme théorique. Par exemple, sur une question de politique économique, telle que austérité ou relance, la frontière entre orthodoxie et hétérodoxie devient peu discernable³ en pratique, sinon au niveau du dogme. L'ancienne hétérodoxie, devenue nouvelle orthodoxie, dominante ou non, devient à son tour l'objet de critiques théoriques de la part de nouvelles hétérodoxies en formation.

2. La théorie de la régulation devient une orthodoxie (non dominante)

Du fait de leur agnosticisme initial à l'égard de l'existence de lois et de structures économiques prédéterminées, les régulationnistes sont (entre autres) des hétérodoxes du marxisme et, au moins dans un premier temps, des adeptes de la méthode critique appliquée à la théorie marxiste elle-même. Plus tard, la TR fit école, d'autant plus facilement que la conjoncture politique du moment offrait à la fois un champ d'expérimentation (nouvelle politique économique fortement teintée de keynésianisme et de "social"), de notoriété et de validation pour ses auteurs. Cela a-t-il suffi pour que la TR devienne un paradigme alternatif? "L'idéal serait de disposer d'une théorie, aussi simple que possible quant à ses hypothèses, logiquement cohérente et rendant compte de la totalité des faits stylisés sous revue" (Boyer 1991). Une telle déclaration contient implicitement le projet et le voeu d'élaborer une nouvelle théorie qui s'imposerait à la profession des économistes. Il semble bien que ce voeu soit en passe d'être partiellement exaucé.

La première preuve qu'une hétérodoxie se mue en paradigme alternatif, et de ce fait tend à devenir une "nouvelle orthodoxie" (éventuellement non-dominante) réside dans sa banalisation. Se référer aujourd'hui à la théorie néo-classique permet, à tout économiste, un raccourci de son détour de production intellectuel, puisque la seule mention de cette théorie renvoie à un paradigme et à toute une série d'hypothèses, de concepts et de théorèmes connus de toute la profession des économistes. Cette forme de banalisation aujourd'hui atteint peu à peu la TR. En effet, peu d'économistes non néo-classiques ignorent aujourd'hui les principaux concepts de la TR, leur agencement et les principales conclusions qui en dérivent, qu'il y adhère ou non. Plus

encore, la banalisation apparaît dans le nombre croissant des travaux, en particulier universitaires, dont le mode de raisonnement est le suivant: "soit la TR (suit la liste des concepts et hypothèses sans autre forme de démonstration ou de recul critique), alors j'entends montrer que - par exemple - le rapport salarial de tel pays est fordiste (ou post-fordiste ou toyotiste, etc.)". Dans ce type de travaux, à l'évidence la TR fonctionne comme une nouvelle orthodoxie, alternative à l'orthodoxie néo-classique dominante.

Un autre indicateur du passage à l'orthodoxie d'une théorie initialement hétérodoxe est tout simplement l'expansion quantitative de son programme de recherche et du nombre de travaux qu'elle inspire. Le succès de la TR est, à cet égard, remarquable et la consacre vraiment comme une orthodoxie synchronique (bien qu'opposée) au paradigme néo-classique. Un tel succès a un coût, à savoir le risque d'un usage inapproprié de la théorie au fur et à mesure de son extension. On relira à ce sujet les pages consacrées par Boyer (1986) sur le sujet "les mauvais usages de la régulation chassent les bons" dans lesquelles il fustige "la fidélité de la décalcomanie" des concepts et des conclusions de la théorie dans n'importe quel contexte: par exemple, dans telle étude, par fidélité à la TR, un auteur se sentait tenu de conclure que le taux de profit ne chutait au Mexique qu'après 1976 en dépit de signes concrets manifestement inverses. Et que n'a-t-on lu et entendu sur le fordisme périphérique ou sur celui des économies ex-socialistes, ou sur la régulation monopoliste au Chili, au Venezuela et dans d'autres pays du Tiers Monde, ou sur le rapport salarial européen? Deux avatars signalisent encore la transformation d'une hétérodoxie en nouvelle orthodoxie. L'un est la prolifération de travaux strictement descriptifs sous couvert d'être régulationnistes (la théorie néo-classique a évidemment, sur la durée, un palmarès bien plus impressionnant en la matière). Le second, inverse du précédent, est un signe qui ne trompe pas, à savoir l'apparition de certaines formes de dogmatisme - notamment sur les critères d'inclusion ou d'exclusion de telle ou telle recherche du champ du nouveau paradigme - processus auquel ne semble pas échapper complètement la TR après une vingtaine d'années d'existence.

Une forme de crise d'une ancienne hétérodoxie, qui indique qu'elle a déjà atteint le statut de nouvelle orthodoxie, est l'importance croissante des critiques qu'elle suscite, de l'intérieur ou de l'extérieur du nouveau paradigme. Depuis une dizaine d'années, telle semble être une évolution majeure autour des thèses sur la régulation. Les critiques externes sont les plus nombreuses (Andreff 1989). Plus intéressantes sont les critiques de proximité ou de l'intérieur adressées à la TR, car elles ne s'attaquent pas, en général, à une remise en cause des hypothèses fondatrices et des concepts de base, tout en essayant de colmater les brèches, de conforter les points faibles du paradigme régulationniste ou d'en admettre certaines limites. Elles fonctionnent donc comme les débats, et parfois les critiques, internes au paradigme néo-classique. Ainsi Billaudot (1995) écrit: "Pour beaucoup d'observateurs extérieurs, la TR est en crise. Retenir la vision ci-dessus (celle de son article, WA), qui est sans nul doute une mutation, est une façon de sortir de cette crise, sans retomber dans l'économisme". Voici un propos exemplaire de défense d'un paradigme orthodoxe ayant rencontré des limites analytiques, dont l'orthodoxie néo-classique a fourni nombre d'exemples depuis un siècle. Les problèmes discutés par Billaudot consistent en une dérive du programme de recherche régulationniste vers une théorie originale des institutions économiques, ce qui donne l'impression, par rapport au projet régulationniste initial, que la montagne accouche finalement d'une souris, et non d'un paradigme alternatif à l'orthodoxie néo-classique. Billaudot y voit, à juste titre, semble-t-il, le risque d'un retour de la TR à une délimitation de l'économisme assez traditionnelle, qui "pourrait trouver place dans le plan de Favereau (1989), en tant que théorie non standard; et elle participerait de l'économisme qui consiste à poser une équivalence entre l'économie humaine en général et sa forme marchande".

L'orthodoxie régulationniste se constitue aussi par des convergences nouvelles avec l'orthodoxie dominante, admises par Coriat (1994) par exemple: "l'association de ces deux courants dans des recherches qu'on peut résumer en disant qu'elles forment une 'approche contractuelle' de l'économie qui ont fini par modifier radicalement les lignes de partage entre l'approche régulationniste et les approches néo-classiques dominantes". A suivre ce constat, la TR, déjà constituée en "nouvelle" orthodoxie, est menacée de perdre son adjectif et de se fondre dans l'orthodoxie dominante. L'intermédiaire de cette fusion pourrait bien être l'école des conventions (Boyer, Orléan 1991), qualifiée par Coriat d'école qui "a su incorporer les contributions les plus novatrices des

approches néo-classiques hétérodoxes". Où les hétérodoxes de l'orthodoxie rejoignent les orthodoxes de l'hétérodoxie. D'autres en viennent à soutenir que la crise et les critiques, y compris internes, ne permettent plus de parler d'une école de la régulation (Lipietz 1994)⁴; ce qui n'est probablement que la manifestation du fait que l'auteur ne se reconnaît plus dans ce qui est devenu le *courant orthodoxe* de la TR, puisqu'il soutient que, s'il n'y a plus de TR, il y a en revanche une théorie du fordisme (la sienne). Et de critiquer les convergences actuelles entre l'orthodoxie régulationniste et l'économie des conventions, "complètement coulée dans le modèle néo-classique" selon Lipietz. De ses critiques, Lipietz dérive deux conclusions qui ne peuvent manquer de faire réfléchir. La première est que la TR, "en parlant comme Lakatos, est un programme de recherche en voie d'extinction". Ce qui entraîne la deuxième conclusion: "maintenant, les recherches sur le rapport salarial ont un rendement fortement décroissant (du point de vue académique au contraire, c'est devenu un espace académique à soi tout seul en France)". Ce qui au fond est une définition possible, bien que lapidaire, mais vérifiable empiriquement, de l'orthodoxie. De celle qu'est devenue l'ancienne hétérodoxie régulationniste. Pour le moins, l'urgence est qu'un débat s'ouvre sur ce point.

¹ "L'hétérodoxie en économie politique", Journées d'études de l'Atelier de Recherches Théoriques, ISMEA, Université de Marne la Vallée, 16-17 novembre 1995.

² "De l'hétérodoxie à la critique en économie: ou une 'nouvelle orthodoxie' comme destin de toute hétérodoxie" (28 p.); version publiée: Andreff (1996).

³ Que l'on songe à la relance américaine sous Reagan alors conseillé par des tenants du *mainstream* néo-classique et de la nouvelle école classique, ou à l'austérité socialiste d'un gouvernement français conseillé au départ par des "anti-économistes pluriels", des keynésiens et des régulationnistes.

⁴ On trouve aussi l'idée d'un éclatement de l'école de la régulation, après les désillusions politiques de 1983, mais plutôt chez des critiques extérieurs, tel Husson (1994) selon qui l'école n'existe plus en tant que telle en raison de la dispersion des itinéraires individuels des "pères fondateurs" et, surtout, de la dérive des problématiques théoriques.

Références

- Andreff W. (1989), Etre ou ne pas être régulationniste? A propos de deux angles morts de la théorie de la régulation: les économies socialistes et les multinationales, *Cahiers de Sciences Economiques*, Grenoble, n° 8.
- Andreff W. (1996), Hétérodoxie ou critique en économie? *Economies et Sociétés*, série "Débat", à paraître.
- Billaudot B. (1995), La théorie de la régulation est-elle une théorie économique? (A propos du statut épistémologique de la théorie de la régulation), *La lettre de la régulation*, n° 14, juin.
- Boyer R. (1986), *La théorie de la régulation: une analyse critique*, La Découverte.
- Boyer R. (1991), La crise de la macroéconomie, une conséquence de la méconnaissance des institutions, Document de travail du CEPREMAP, juillet.
- Boyer R., Orléan A. (1991), Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire. D'Henry Ford au fordisme, *Revue Economique*, Vol. 42, n° 2, mars.
- Coriat B. (1994), La théorie de la régulation. Origines, spécificités et perspectives, dans F. Sebaï, C. Vercellone (1994).
- Favereau O. (1989), Marchés internes, marchés externes, *Revue économique*, vol. 40, n° 2, mars.
- Feyerabend P. (1975), *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, trad. Seuil 1979.
- Husson M. (1994), L'école de la régulation après la crise, dans F. Sebaï, C. Vercellone (1994).
- Kuhn T. (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, trad. Flammarion 1972.
- Lipietz A. (1994), interview, De l'approche de la régulation à l'écologie politique: une mise en perspective historique, dans F. Sebaï, C. Vercellone (1994).
- Robinson J. (1962), *Economic Philosophy*, C.A. Watts & Co.
- Sebaï F., Vercellone C. (1994), eds., *Ecole de la régulation et critique de la raison économique*, L'Harmattan.

REPONSE A Wladimir ANDREFF, Henri NADEL, GERTTD, Université de Paris VII

W. Andreff produit un texte roboratif qui devrait appeler une réflexion critique et surtout autocritique. Le propos de l'auteur s'organise autour de l'idée que la "Théorie de la régulation" tendrait à devenir une "orthodoxie non-dominante", à quoi il oppose un principe d'agnosticisme scientifique, principe lui-même opposé à l'"orthodoxie dominante".

L'approche de la régulation abandonnerait l'excellente qualité d'hétérodoxie critique pour l'orthodoxie, il est donc nécessaire d'examiner une telle critique avec attention⁵.

Je crains cependant que malgré ses qualités roboratives, les arguments centraux du texte de W. Andreff ne nous fassent pas vraiment progresser. Et comme il use avec un certain bonheur de la rhétorique-critique, je propose ici une critique de la critique critique...

D'abord, l'idée d'opposer orthodoxie à hétérodoxie me semble peu opératoire, pour ne rien dire de la pathétique situation à se retrouver partie prenante d'une "orthodoxie non-dominante" (disons-le : dominée).

Que faire de ces images de guerre de religion avec ses orthodoxes, ses hétérodoxes et ses hérétiques, ses agnostiques?... Qui voudra défendre contre la critique andréffienne, hérétique et agnostique, une attitude orthodoxe-régulatoire? personne!..c'est perdu d'avance!

W. Andreff argumente l'impératif agnostique de manière critique: "La théorie économique" devrait préférer l'agnosticisme à la "récitation de vérités fussent-elles hétérodoxes"... Si, je comprends bien il existerait une Théorie économique opposable à une métaphysique économique dominante (puisque l'agnosticisme est une anti-métaphysique). Mais W. Andreff ne nous dit pas qu'elle serait cette "Théorie", ni qu'elle est la théorie métaphysique. Quant aux "vérités", si elles sont avérées, peu importe qu'elle soient hétérodoxes ou orthodoxes.

Tout cela est fort désincarné : on attend donc de W. Andreff un texte établissant 1/ Ce qu'est la Théorie économique, 2/ Ce qu'est la théorie économique dominante, 3/ En quoi est-elle orthodoxe, 4/ et/ou métaphysique 5/ en quoi et comment une posture agnostique (qu'il faut définir et à la quelle il faut donner un contenu) est "critique" 6/ Et surtout qu'est-ce qu'une telle posture permet d'énoncer comme propositions et comme programme de travail.

La liste des arguments définissant l'orthodoxie régulationniste est impressionnante : elle est incapable de supporter les faits nouveaux qui viennent troubler la perfection de ses lois originelles; elle est obligée d'ajouter des ajustements *ad hoc* à ses principes de bases; elle défend ses hypothèses fondatrices; sa méthode critique est en déclin d'autant plus qu'elle se commet à des vérifications empiriques; elle se banalise au point de pénétrer "la profession" et d'y être enfin utilisée de mauvaise manière par n'importe quel étudiant; ses concepts sont moulins aveuglément par quelques chercheurs du tiers-Monde; il se crée des chapelles, de l'intérieur comme de l'extérieur, des voix s'élèvent pour dénoncer les dérives, les dessèchements, les alliances bizarres, ou pour réclamer qui la réforme urgente, qui l'abandon immédiat. Toutes ces assertions sont vraies et fausses, ou, si l'on préfère énonçables et contestables, pour la Régulation comme pour tout programme de recherche...Connaissez-vous une "école", une "Théorie", une "approche" qui ne satisfasse à ses critères? En dehors de l'idéalisme subjectif à la Berkeley et de l'agnosticisme pur, s'entend. Nous savons qu'au sein du *main stream*⁶, on trouvera tout ça : du déclin et du dogme, des contradictions internes en veux-tu en voilà, des entêtements ineptes, des ronronnements et des "fonctionnaires"; des imaginatifs et des créatifs; on trouvera même des marxistes-analytiques-néo-classiques-individualistes, des hétérodoxes et tutti quanti...

Sur le fond W. Andreff, avance deux thèses difficiles à concilier :

1°) Soit toute "théorie économique" (notion que son texte ne définit pas) serait une métaphysique et alors la seule activité scientifique légitime ne peut consister qu'à imiter l'auteur dans sa position agnostique solitaire : tirer à vue dès lors que l'on rencontre un ensemble de travaux qui prétendent délibérément converger. Il faut d'ailleurs être très vigilant, car la théorie agnostique repère le passage à l'orthodoxie : "tout simplement à la seule expansion quantitative de son programme de recherche" Il ne faudrait pas que la position de W. Andreff ait trop de succès!... Par définition cette posture interdit toute construction collective d'un ensemble d'hypothèse théorique et tout programme de recherche.

2°) Soit ce sont la qualité en chute libre des travaux et des recherches en cours, les débats internes et les divergences qui s'y développent qui caractériseraient l'ossification et la dégénérescence précoce de la "Théorie de la Régulation", sa transformation en orthodoxie non-

dominante. Que faire? D'abord lire avec attention W. Andreff, sa récolte mérite examen encore qu'il s'agisse d'un catalogue assez peu explicite ... L'auteur dénonce la tendance à la banalisation, les ronronnements, les étudiants déclinant dogmatiquement les principes de base. Mais enfin, n'importe qu'elle "théorie" ou école, pourra faire son miel d'un tel conseil, ne le boudons pas⁷.

Faut-il faire cesser les débats et les divergences pour éviter de tomber sous la critique d'orthodoxie? Mais ces divergences ne peuvent-elles pas à l'inverse prises comme le signe d'une pratique contraire à l'orthodoxie? Ainsi de ces hybridations jugées douteuses avec la "convention" ou de ces déclarations "fordistes" "anti-régulationnistes"... ne dirait-on pas que ça rue dans les brancards de l'orthodoxie?

Quand à la critique, Dieu nous garde d'en oublier l'impératif, mais elle ne peut se contenter de vivre de son propre souffle⁸.

Mieux vaut laisser de côté les imageries religieuses, (je sais que l'épistémologie ici référée s'en régale), défroquer la critique pour aller la faire vivre.

Il n'y a pas une Théorie de la régulation, mais un ensemble de travaux, une approche. L'analyse de la crise et de la crise du "fordisme" en a été le catalyseur. Les thèses fondatrices, à la croisée de la macro-économie keynésienne et de la théorie marxienne, ont permis une première phase de travaux séminaux et le regroupement de différentes recherches qui, malgré leur diversité, ne peuvent être intégrées au *main stream*.

Approche historique longue, holiste, institutionnaliste -comme le résume W. Andreff- l'approche régulationniste doit offrir des instruments et des thèses critiques à l'égard non pas de la "théorie économique", mais du libéralisme et du paradigme néoclassique tels qu'ils dominent dans la "profession". Et surtout telle que cette domination entre en résonance idéologique et politique avec les formes actuellement dominantes du capitalisme. Dans cette mesure je ne verrai pas trop d'inconvénient à ce que de position minoritaire, qui est malheureusement celle de l'approche de la Régulation, elle soit en mesure de faire la preuve de sa capacité à devenir une alternative réelle à l'ultra-libéralisme dominant. Il s'agit alors de former une série de propositions cohérentes, capables d'instrumenter les positions des forces sociales aujourd'hui largement dominées dans la vie économique et sociale réelle et dans la représentation de la dynamique économique et sociale que les approches dominantes proposent de cette dynamique.

La faiblesse actuelle de l'approche de la Régulation, à mon sens, ne se mesure ni aux ronronnements ni à sa "banalisation", ni aux différences et divergences repérées par W. Andreff⁹. Elle ressort plutôt du manque de clarté de l'énoncé de son programme de travail et de ses objectifs. Il existe aussi un lien insuffisant entre ce programme et les débats actuellement sur la place publique et pas seulement dans la "profession".

⁵A la réflexion, je ne crois pas avoir jamais lu un tel compliment dans les écrits de W. Andreff, mais je peux me tromper.

⁶L'expression de *main stream*, est moins entachée de métaphysique religieuse. D'une part dans le *stream* il y a de nombreux poissons et de types différents, des gros et des petits, qui ne sont pas d'accord entre eux sur une foule de choses, et surtout, souvent portés plus ou moins consciemment par le courant. Le *main stream* est grossièrement formé des différentes "théories" qui considèrent précisément qu'il existe une Théorie économique. D'autre part le *main stream* adopte naturellement un point de vue dominant, c'est à dire le point de vue des classes et des forces sociales dominantes.

⁷Encore que quelques assertions fausses mériteraient d'être rectifiées, par exemple l'idée que la Régulation a expérimenté avec la Gauche au pouvoir son programme...

⁸Une critique qui n'est pas capable de poser d'autres principes que ceux qu'elle critique est condamnée précisément à rester elle-même dans le cercle défini par les objets critiqués. C. CASTORIADIS *La montée de l'insignifiance, les carrefours du labyrinthe IV*, Paris, Le Seuil, 96.

⁹Entendons nous: je ne m'oppose pas à l'existence de différences, de divergences, voire de débats sévères entre les auteurs de l'"approche", au contraire, je les appelle de mes vœux en souhaitant surtout qu'ils fassent progresser non pas l'établissement d'une institution "professionnelle" régulationniste, ce qui pourrait être un résultat plus qu'un objectif, mais un pôle de propositions théoriques et de politiques économiques, qui se présente comme une alternative pratique. La Régulation a été (et reste encore à mon sens) un renouveau pertinent dans l'ordre de l'interprétation, elle doit progresser dans la compréhension des caractéristiques particulièrement confuses de la période et, simultanément, dans l'ordre de la prescription.